

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Compte rendu de la réunion des Elus Adultes du 20 Mai 2010

Présents : Marilyne MENOUX, **Adjointe au Maire**  
François SIMONET, Christian RAULOT, **Conseillers Municipaux**,  
Fabrice MICHEL, **OCCE de la Meuse**,  
Annie ZANOTTA, Eliane BERSWEILLER, Lydia BLOCH,  
Karine SELINGER, Faouzi AZOUZ, Christine DEMANGEON, **Service  
Jeunesse et Famille du CCAS**

Excusés : Gilles TAGUEL, **Conseiller Municipal**, Chantal DEPREZ, **Ajointe au Maire**,  
Françoise PIERROT.



16h début de séance.

### A l'ordre du jour :

- Bilan du Conseil Municipal des Jeunes qui arrive à son terme,
- Réflexion sur l'organisation des élections du Conseil Municipal des Jeunes 2010-2012

### BILAN

#### Date prise :

- Le **03 Novembre 2010** (matin ou après-midi) - Bilan des 2 années de mandats avec tous les membres du CMJ, au stade de Marbeaumont.

#### Questions :

Les Elus Adultes ont-ils su intéresser les Jeunes Elus et les fidéliser ?

Il est important de trouver un moyen de fidéliser les Jeunes Elus et de leur donner envie de s'investir.

#### Propositions :

- Faire une demi-journée de réunion tous les deux mois, plutôt qu'1h de commission tous les mois, car les Jeunes Elus sont fatigués lorsqu'ils arrivent aux séances et ont du mal à se concentrer.

- Faire des petits groupes au sein de chaque commission.
- Remettre aux Jeunes Elus un cahier de liaison sur lequel ils pourraient inscrire leurs idées entre deux rencontres, et prendre des notes lors des commissions, pour faire en sorte qu'ils s'impliquent plus.
- Les Elus Adultes pourraient communiquer avec les Jeunes Elus entre deux commissions via internet.
- Les Elus adultes pourraient être mieux répartis dans chaque commission car il n'y a qu'un adulte pour la commission « Sport » et quatre pour la commission « La Vie dans la Cité et l'Environnement ».

Petit bilan sur les présences des Jeunes Elus à chaque rencontre, 5 d'entre eux sont les plus souvent absents.

## **Communication :**

### **Propositions :**

- Demander aux parents leur accord pour donner les adresses mail de leurs enfants aux référents adultes du CMJ, pour pouvoir communiquer avec eux.
- Faire un bilan avec les parents.
- Inviter les parents à la passation, pour faire connaissance et leur expliquer le fonctionnement du CMJ.
- Donner une fiche de liaison aux Jeunes Elus qu'ils transmettront à leurs parents, pour que ces derniers puissent y inscrire les questions qu'ils pourraient se poser sur le CMJ et ou sur les projets en cours.
- Essayer de trouver un moyen de différencier les invitations CMJ et celles des commémorations et cérémonies de la Ville pour que les parents ne confondent pas ce qui est obligatoire et ce qui ne l'est pas.
- Demander aux responsables des établissements scolaires s'ils ne peuvent pas accorder un temps de réunion, pendant les horaires d'écoles, pour que les Jeunes Elus et les élèves puissent se rassembler et discuter du CMJ.
- Ou alors, les trinômes composés d'un Jeune Elu, d'un Elu Adulte et d'un référent adulte de l'établissement, pourraient rassembler plusieurs élèves qui le souhaiteraient (avec l'accord des Directeurs).
- Faire un petit compte rendu de décisions à la fin de chaque commission et le transmettre à tous les référents adultes du CMJ, à charge pour eux de partager l'information avec leur commission au début de chaque rencontre.

### **Petit rappel :**

Les Jeunes Elus pourront se servir des panneaux d'affichage et les élèves des boîtes à idées qui vont bientôt être installées dans les établissements scolaires.

### **Question :**

Est-ce que les Elus Adultes sont contents des actions et activités proposées, et faut-il aller dans ce sens ?

### **Réponse**

La séance plénière s'est bien passée il y avait de la qualité, les Jeunes Elus avaient bien préparé ce qu'ils avaient à dire et ils étaient vraiment responsables.

### **Bilan de la commission « Mon Ecole et la Culture »**

Dans l'ensemble c'était plutôt satisfaisant, pour la parade masquée tout s'est bien passé sauf que très peu de membres du CMJ étaient présents.

Le projet sur les repas équilibrés suit son cours, mais cela prendra plus de temps que prévu, il sera peut-être repris par la prochaine commission.

### **Propositions :**

- Demander à Monsieur Didier AYNES, Adjoint au Maire, qui a en charge la Cuisine Centrale, s'il peut faire une enquête auprès des écoliers pour savoir ce qu'ils veulent exactement. Et voir avec lui ce qui est faisable et si le projet des Jeunes Elus correspond avec ses objectifs.

### **Bilan de la commission « La Vie dans la Cité et l'Environnement » :**

Un projet réalisé : sensibiliser les Barisiens sur la propreté et les incivilités dans la Ville.

Peut-être faudra-t-il faire une pique de rappel avec le prochain CMJ.

Pour ce qui est du projet, « Rencontrer les personnes âgées pour qu'elles racontent l'histoire de Bar-le-Duc », il suit son cours.

Pas de bilan pour la commission « Sport », car Monsieur TAGUEL, référent de cette commission, n'a pas pu venir.

### **Information :**

Certains Elus Adultes ne feront plus partie du CMJ au prochain mandat.

Peut-être faudra-t-il trouver d'autres personnes pour accompagner le CMJ.

### **Budget :**

Dans l'ensemble il n'y a pas eu beaucoup de dépenses réalisées.

Il existe des subventions qui peuvent venir par exemple de la DDCSPP (ancienne DDJS) pour soutenir des projets comme ceux du CMJ. Il ne s'agit pas de grosses sommes, mais cela peut par exemple couvrir des frais alimentaires lors de grands événements. Pour ce faire il faut présenter un projet écrit, avec les objectifs, les contenus, les moyens et les modes d'évaluations.

## ELECTIONS

### Echéancier :

3 <sup>ème</sup> semaine de septembre 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation d'une réunion avec les directeurs et les CPE d'établissements scolaires privés et publics du primaire.</li></ul>
Début Octobre 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation des enfants (distribution plaquettes informatives servant de guide de l'électeur et du candidat) par les adultes référents</li></ul>
15 octobre 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• dépôt des bulletins de candidatures.</li></ul>
22 octobre 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réception au service Jeunesse et Famille des bulletins de candidatures, (toutes candidatures qui ne seront pas envoyées à ce service ne seront pas recevables)</li><li>• remise des professions de foi aux candidats répondant à tous les critères.</li></ul>
6 novembre 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début de la propagande,</li><li>• affichage dans les écoles.</li></ul>
15 Novembre 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• remise des cartes électorales (sur les cartes la phrase « sans moi tu ne votes pas » sera ajoutée)</li></ul>
06 Décembre 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• Elections dans les écoles au matin. Après-midi dépouillement des urnes (Si une classe est de sortie les élèves pourront voter par procuration)</li></ul>
07 Décembre 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proclamation des résultats avec passation de l'ancien Conseil Municipal des Jeunes aux nouveaux Elus + petite collation, le même jour</li></ul>
Environ deux semaines après les élections	<ul style="list-style-type: none"><li>• Première réunion plénière selon la disponibilité du Maire</li></ul>

### Renouvellement de candidature :

Pour les Jeunes Elus qui voudraient se représenter, il faudrait peut-être leur faire comprendre, qu'ils le peuvent s'ils sont vraiment motivés et prêts à s'investir.

Peut-être ne pas accepter les renouvellements de candidatures de ceux qui ont été le plus souvent absents et qui ont le moins participé.

Et essayer de résoudre le problème d'absentéisme lors des rencontres, d'où la modification du règlement intérieur ci-dessous.

### Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes :

#### Sera ajouté après présentation au Conseil Municipal Adulte qui aura lieu en septembre 2010 :

- ➔ Au bout de 3 absences consécutives et non justifiées, le Jeune Elu est considéré comme démissionnaire.  
Un courrier sera alors envoyé aux représentants légaux pour les informer de cette mesure.

### Déroulement des élections :

- Un protocole de vote sera donné aux élèves et un protocole de dépouillement sera suivi,
- Il y aura un bulletin par enveloppe, (un nom CM1 et un nom CM2),
- Pour les écoles primaires les élections se feront en 2 temps, les écoliers voteront pour les CM1 et ensuite pour les CM2, cela se fera dans deux salles différentes,
- Le dépouillement aura lieu aussitôt.

## **Le dépouillement :** (Marche à suivre)

- a. - Compter le nombre de signatures sur la liste d'émargement
- b. - Ouvrir l'urne
- c. - Compter le nombre d'enveloppes (doit être identique avec le nombre de signatures)
- d. - Faire remplir le procès verbal par le secrétaire de séance
- e. - Répartir les enveloppes par 10 et les mettre dans des enveloppes prévues à cet effet.
- f. - Chaque assesseur signe les enveloppes après les avoir fermés
- g. - Désigner des scrutateurs
- h. - Répartir les scrutateurs par table de 4
- i. - Le Président répartit les enveloppes à chaque table
- j. - Un scrutateur ouvre une enveloppe et vérifie que le nombre d'enveloppes à l'intérieur correspond avec celui mentionné sur l'enveloppe
- k. - A chaque table, un scrutateur a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé à un autre scrutateur ; celui-ci l'a lu à haute voix ; les titres des listes portés sur les bulletins sont relevés par deux autres scrutateurs sur des listes préparées à cet effet  
Lorsque plusieurs bulletins de vote ont été trouvés dans la même enveloppe, ils sont considérés comme valables pour un seul suffrage s'ils comportent mentionné le même candidat. Par contre, sont considérés comme nuls et n'ont pas été comptés dans le nombre des suffrages, les bulletins non identiques trouvés dans une même enveloppe.
- l. - Les feuilles de pointage arrêtées et signées par les scrutateurs de chaque table ont été remises au bureau avec tous les bulletins et enveloppes
- m. - Le secrétaire remplit le procès verbal
- n. - Les résultats sont proclamés et affichés à 18h dans la salle des fêtes de la mairie.

## **Propositions :**

- Garder la liste de comptage des voix,
- Mettre dans chaque établissement sur le tableau d'affichage le règlement intérieur du CMJ,
- Rappeler aux Directeurs d'écoles le rôle du CMJ.

La répartition des élus dans chaque école sera modifiée pour éviter qu'il n'y ait plus d'élus dans une école au changement de classe, comme cela a été le cas pour ce mandat.

## **Nouvelle répartition :**

ECOLES PRIMAIRES							COLLEGES				
CM1	GT 1	1+1	1+1	1+1	1+1	1+1	6 <sup>ème</sup>	1+1	1+1	1+1	1+1
CM2	GT 1	1	1	1	1	1	5 <sup>ème</sup>	1	1	1	1

GT = Gaston THIEBAUT

Pour les 4 qui restent la répartition sera : 2 pour les écoles primaires et 2 pour les lycées selon les effectifs.

10 Suppléants seront désignés. (1 par établissement scolaire).

## **Ce qui sera fait par les services Jeunesse et Famille et Communication de la Ville :**

- Préparation des badges pour les nouveaux Jeunes Elus,
- Elaboration des tableaux avec nombre de jeunes à élire par établissement suivant le nombre d'élèves
- Fourniture des cartes électorales, bulletins de vote + enveloppes
- Mise en place des urnes,
- Vérification des professions de foi, et réception et vérification des bulletins de candidatures,
- Edition des bulletins de candidature et livrets d'information,
- Affichage des professions de foi dans les établissements scolaires.

19h Fin de séance.